



## MURS INTERIEURS

# Traitement Murs Humides

### PRODUIT POUR TRAITER, FIXER ET PREPARER LES PLATRES HUMIDES

#### Résines siliconâtes et acryliques en phase aqueuse

#### DEFINITION

Produit hydrofuge, imperméabilisant, fixant les plâtres humides et empêchant les infiltrations d'eau sur les supports poreux non fissurés.

Produit prêt à l'emploi.

#### DESTINATION

Tous les plâtres humides du bâtiment, ou dérivés type plaque de plâtre cartonné, carreau de plâtre, enduit, poreux, non fissurés.

#### PROPRIETES

Intérieur.

Formule liquide.

Formule translucide, satine et ravive les teintes de certains matériaux.

Pouvant être recouvert après séchage par peinture ou papier peint microporeux.

Microporeux : régularise les échanges d'humidité entre les fonds et l'air ambiant.

#### Environnement :

Emission dans l'air intérieur : A+.

Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

#### CARACTERISTIQUES

**Classification** : AFNOR NF 36-005 - Famille 1 classe 7b2.

**Aspect** : Satiné.

**Teinte** : Incolore.

**Etat physique** : Liquide.

**Liants** : Résines siliconâtes et acryliques

**Pigments** : Non concerné.

**Extrait sec** : +/- 10% en poids.

**Point éclair** : Non concerné.

**Densité** : 1 à 20°C.

**pH** : 14.

**Viscosité** : -

**Solvant** : Eau.

**Valeur COV** : 3g/l max. Valeur limite en UE pour ce produit : 30g/l (2010).

**Conservation** : 2 ans dans son emballage fermé d'origine stocké dans un endroit bien ventilé à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

**Stockage** : Bien refermer les récipients entamés

**Conditionnement** : En bidons de 0,75L - 2,5Litres.

#### AVANT MISE EN ŒUVRE

Les fonds doivent être propres, sains, non gelés, non givrés, dépoussiérés, compacts et préparés selon les règles de l'art (voir DTU 59.1, 59.2, enduit à base de liants hydrauliques DTU 26.1) et normes en vigueur, exempts de toutes particules non adhérentes et/ou peintures écaillées.

Éliminer mousses, algues et moisissures.

Les supports doivent être poreux, adhérents.

Tous les supports anciens doivent faire l'objet d'une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations.

La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'applicateur.

#### Sur supports bruts :

Gratter, brosser, dépoussiérer le support et éliminer toutes traces de salpêtre.

Éliminer les mousses, algues et moisissures par brossage ou lavage faible pression. Laisser sécher 2 heures minimum.

Une température de 10°C et une humidité relative < 80% est nécessaire pour un séchage optimal.



## MURS INTERIEURS

# Traitement Murs Humides

### APPLICATION

Outils : Brosse, rouleau.

Nettoyage des outils et du matériel (produit frais) : Eau.

Bien homogénéiser le produit avant son utilisation.

#### Système DIP étanch :

Appliquer 1 couche de DIP étanch Traitement Murs Humides, de bas en haut, jusqu'à saturation du support en débordant largement autour des parties infectées. (l'application de cette couche devra se faire jusqu'à refus à hauteur de 0,2 à 0,3L/m<sup>2</sup>).

Appliquer immédiatement la deuxième couche sans attendre le séchage complet de la première.

Brosser les surplus de produit afin de les faire pénétrer complètement dans le matériau.

### CONSUMMATION

Variable selon : Le mode d'application - La porosité du support - L'état de surface - La structure.

5 m<sup>2</sup> par litre environ.

### SECHAGE

Variable selon : Le mode d'application - Les conditions de température (> 10°C) - La quantité de produit appliquée - L'hygrométrie  
La ventilation - La porosité du support.

Recouvrable : 12 heures environ.

Mesures effectuées à 20°C avec une humidité relative de 50%.

Les temps de séchage des produits sur certains chantiers effectués en saison hivernale peuvent être plus longs.

### CONSEILS PPG

Recommandation : s'assurer que le support peut recevoir un produit en phase aqueuse.

Le choix des produits exige au préalable une recherche de la cause de l'humidité et une analyse du support, des conditions de mise en œuvre et de l'état de surface.

Il est fortement conseillé d'effectuer ses travaux avec le même lot de produit.

Bien refermer l'emballage après utilisation.

La norme NFP 74 - 201 1 et 2 (DTU 59.1) précise les éléments à prendre en compte pour le choix du système à appliquer en fonction des supports, des défauts et singularités de certains supports.

Ne pas appliquer par des températures inférieures à 5°C ou supérieures à 25°C par risque de pluie ou de neige et par vent fort.

L'air ambiant ne doit pas être trop chargé en humidité : humidité relative < à 80%.

S'assurer que le support soit poreux.

Nettoyer les supports recouverts d'efflorescences.

Protéger les surfaces vitrées avant tout traitement.

Ne pas former de surépaisseur en appliquant une deuxième couche.

Le produit fonçant voir satinant certains matériaux, il est conseillé d'effectuer un essai au préalable.

Pour un résultat optimum, traiter la cause de l'humidité.

Si la zone traitée était fortement humide, laisser un délai d'un mois avant de la recouvrir par de la peinture ou du papier peint.

Si l'origine de l'humidité vient d'infiltration en façades, de fuites sur toitures ou de remontées capillaires, il est impératif de traiter aussi ces causes extérieures avec le traitement DIP approprié.

Ne pas appliquer sur de la peinture mais toujours sur matériaux bruts ou non fissurés.

Recouvrable, le cas échéant, par papiers peints microporeux (sauf papiers vinyles et textiles muraux), enduits ou peintures microporeuses (éviter les peintures à film fermé).

**Pour tous renseignements techniques, contacter notre Service Conseils (03.22.35.38.89.).**

### PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE

Conserver hors de portée des enfants.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Ne pas projeter sur les fleurs, les plantes ou le gazon.

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité :

Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

Aérer largement les locaux pendant et après l'application du produit.

Portez vêtements et appareils de protection appropriés pour se protéger la peau, les mains, les yeux, le visage et les



# DIP étanch

voies respiratoires. Se laver les mains après manipulation. Utilisez les biocides avec précaution.

Avant tout utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Éliminer les produits non utilisés et/ou l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Toutes les espèces de chauves-souris et de martinets étant protégées, veillez à ce qu'ils ne soient pas exposés à ce produit.

Consulter la fiche de données de sécurité du produit sur : [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage.

## MURS INTERIEURS

# Traitement Murs Humides

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des fonds du chantier à réaliser, ni engager la responsabilité de la Société PPG. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

**Edition DECEMBRE 2019** : Annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.

PPG AC France ZI, Route de Thennes 80110 Moreuil - [www.dipetanch.fr](http://www.dipetanch.fr)

